

- Abri
- Arboretum
- Parking
- Aire d'accueil
- GR de Pays
- Circuit VTT
- Piste équestre
- Sentier balisé (bleu)
- Sentier balisé (jaune)
- Sentier balisé (orange)
- Sentier de découverte
- Route revêtue
- Route empiètrée
- Piste, chemin



Agence Régionale des Forêts
 SIG ID - Mai 2012

La forêt domaniale de Cerisy

Anciennement appelé forêt des Biards, la forêt de Cerisy est devenue domaniale (propriété de l'État) après 1791. Elle est issue de la réunion de 2 parties en 1845 : le Bois l'Abbé au nord (dans la Manche) appartenant à l'abbaye Saint Vigor de Cerisy (après que Guillaume le Conquérant lui en fit don) ; le reste de la forêt, située dans le Calvados, appartenant aux Ducs de Normandie puis à la couronne de France.

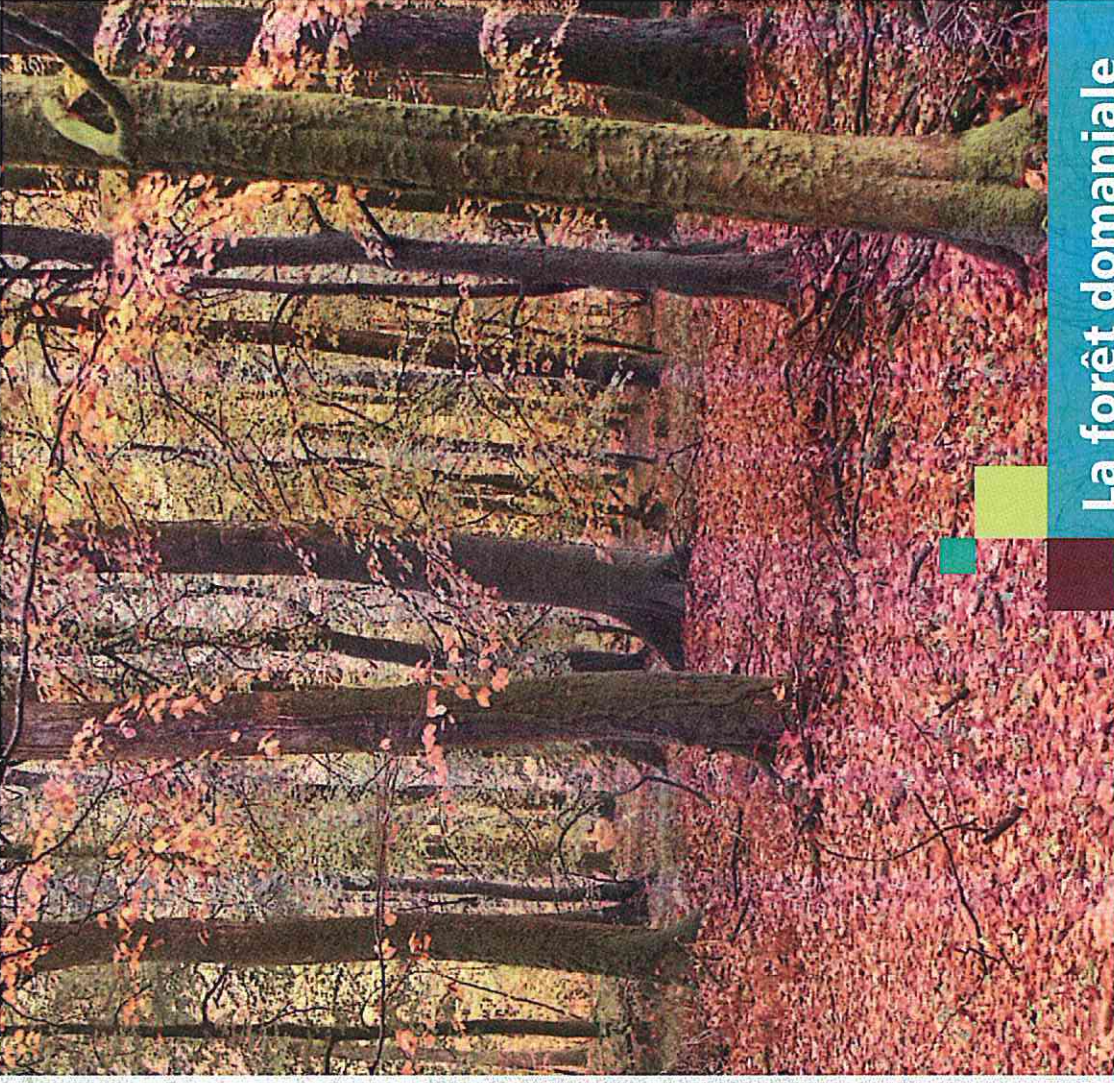
Située à environ 40 km de Caen, cette forêt de 2127 ha occupe une colline aplatie et offre 2 profils différents : l'un au nord de la route de Bayeux relativement plat conférant à la forêt domaniale de Cerisy une hydromorphie importante ; l'autre, au sud, plus accentué et mieux drainé.

Cette forêt présente la particularité peu commune de disposer de plusieurs statuts. Outre son caractère de forêt domaniale, elle fait l'objet d'un classement en zone Natura 2000 grâce à la présence d'habitats d'intérêt communautaire exemplaire et typique au niveau européen. Elle est également classée comme Réserve Naturelle Nationale grâce à la présence d'une espèce rare et endémique : le carabe doré à reflets cuivrés.

Une gestion raisonnée au regard de l'ensemble de ces enjeux écologiques y est menée afin d'offrir une production de bois feuillus, essentiellement de hêtre, qui contribue à alimenter la filière bois tout en préservant la biodiversité. En parallèle, des mesures de gestion spécifiques sont mises en œuvre afin de préserver ses richesses naturelles, notamment dans le cadre des différents plans de gestion (aménagement forestier, document d'objectifs du site Natura 2000, plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale).

Ces particularités font de la forêt domaniale de Cerisy un espace réputé et convoité des promeneurs et autres sportifs, d'autant plus que les forêts ouvertes au public sont rares dans le Calvados. Aussi, on y trouve de nombreux circuits et équipements d'accueil permettant à tous de profiter de ce rare espace forestier. L'investissement initial et les frais afférents à l'entretien de toutes ces installations sont rendus possibles par le partenariat financier du Conseil Général du Calvados.

Comme toutes les forêts domaniales, la forêt domaniale de Cerisy gérée par l'Office national des forêts est certifiée PEFC. Cette certification garantit ainsi des produits issus d'une "gestion forestière durable".



Conception et Impression : Imprimerie ONF Fontainebleau - Photo ONF - Mai 2012 IMPRIM'VERT

La forêt domaniale de Cerisy



Conseil Général du Calvados
Direction générale adjointe développement
et environnement
25, boulevard Bertrand
BP 20 520
14035 Caen Cedex 1
Tél. : 02 31 57 14 14
environnement@calvados.fr
www.calvados.fr



Agence régionale
de Basse-Normandie
Unité Territoriale de Saint-Lô
19, route de Couthances
50180 Agneaux
Tél. : 02 33 05 11 11
Fax : 02 33 05 63 11
Mél : ut-st-lo-idfno@onf.fr
www.onf.fr



Certifié ISO 9001 et ISO 14001

